

AIDE MEMOIRE CHAMPIONNAT PAR EQUIPES
Saison 2017 - 2018

Mise à jour le 6 septembre 2017

MESSIEURS											
Niveau	Jour Horaire	Heure arrivée JA	Arrêt de la rencontre	Nombre de tables	Affectation des tables	Nombre de joueurs	Classements	Composition des équipes	Composition des doubles	Nombre de mutés d'étrangers	Arbitrage
N1	Samedi 17h00	16h00	Score acquis à 8 points	2	Tables non affectées	4	Classés 18 à 20 ou en série nationale (soit ayant un nombre de points >= 1800 points) lors de l'un des deux classements officiels de la saison en cours (1)	- 4 féminines autorisées	- Libre	- 1 muté sauf équipe ↓ PRO - 2 mutés - 1 étranger	2 Arbitres AR minimum non joueurs du club recevant
N2							Classés 16 à 20 ou en série nationale (soit ayant un nombre de points >= 1600 points) lors de l'un des deux classements officiels de la saison en cours (1)				
N3							Classés 14 à 20 ou en série nationale (soit ayant un nombre de points >= 1400 points) lors de l'un des deux classements officiels de la saison en cours (1)				
PN	Samedi 16h00	15h00					Classés 11 à 20 ou en série nationale (soit ayant un nombre de points >= 1100 points) lors de l'un des deux classements officiels de la saison en cours (1)				2 Arbitres officiels non joueurs du club recevant
R1 R2 R3 R4	BN	Samedi 16h00 ou Dimanche 14h00	Samedi 15h30 ou Dimanche 13h30	Toutes les parties sont jouées		4 (possibilité de jouer à 3 joueurs, 1 fois par phase)	Tous	- 2 féminines au maximum par équipe	- Libre - Double 1 obligatoirement complet si équipe incomplète au moment des doubles.	- 1 muté - 1 étranger Possibilité 2 mutés uniquement en 2ème phase, à condition que les 2 mutés l'aient été au plus tard le 1er juillet de la saison en cours.	Arbitrage partagé si club visiteur d'accord sinon arbitrage par le club recevant
	HN	Dimanche 9h00 ou Samedi 16h00	Dimanche 8h30 ou Samedi 15h30								

(1) Exemption :

Lorsqu'une équipe accède à la division supérieure à l'issue de la 1ère phase, les joueurs ayant disputés au moins 3 rencontres avec cette équipe lors de la 1ère phase peuvent figurer sur la feuille de rencontre lors de la 2ème phase même s'ils ne respectent pas le classement minimum pour cette division

Cette fiche ne remplace pas les Règlements fédéraux qui sont les seuls textes de référence

AIDE MEMOIRE CHAMPIONNAT PAR EQUIPES
Saison 2017 - 2018

Mise à jour le 6 septembre 2017

DAMES											
Niveau	Jour Horaire	Heure arrivée JA	Arrêt de la rencontre	Nombre de tables	Affectation des tables	Nombre de joueuses	Classements	Composition des équipes	Composition des doubles	Nombre de mutés d'étrangers	Arbitrage
N1	Samedi 17h00	16h00	Score acquis à 8 points	2	Tables non affectées	4	Classées 11 à 15 ou en série nationale (soit ayant un nombre de points \geq 1100 points) lors de l'un des deux classements officiels de la saison en cours (1)	- Pas de Poussines	- Libre	- 1 mutée sauf équipe ↓ PRO - 2 mutées - 1 étrangère	2 Arbitres AR minimum non joueurs du club recevant
N2							3 des 4 joueuses Classées 9 à 15 ou en série nationale (soit ayant un nombre de points \geq 900 points) lors de l'un des deux classements officiels de la saison en cours (1)				
N3							3 des 4 joueuses Classées 7 à 15 ou en série nationale (soit ayant un nombre de points \geq 700 points) lors de l'un des deux classements officiels de la saison en cours (1)				
PN	Samedi 16h00	15h00					3 des 4 joueuses Classées 6 à 15 ou en série nationale (soit ayant un nombre de points \geq 600 points) lors de l'un des deux classements officiels de la saison en cours (1)			- 1 mutée - 1 étrangère	2 Arbitres officiels non joueurs du club recevant
R1	Samedi 15h00	Samedi 14h30	Toutes les parties sont jouées			4 (possibilité de jouer à 3 joueuses, 1 fois par phase)	Tous		- Libre - Double 1 obligatoirement complet si équipe incomplète au moment de doubles.	Possibilité 2 mutées uniquement en 2ème phase, à condition que les 2 mutés l'aient été au plus tard le 1er juillet de la saison en cours.	Arbitrage partagé si club visiteur d'accord sinon arbitrage par le club recevant

(1) Exemption :

Lorsqu'une équipe accède à la division supérieure à l'issue de la 1ère phase, les joueuses ayant disputées au moins 3 rencontres avec cette équipe lors de la 1ère phase peuvent figurer sur la feuille de rencontre lors de la 2ème phase même s'ils ne respectent pas le classement minimum pour cette division

Cette fiche ne remplace pas les Règlements fédéraux qui sont les seuls textes de référence